



Plaine de jeux golf							
Piste de vitesse couverte							
Salle de cardio-training							

Si vous effectuez des réservations pour des périodes supplémentaires, veuillez remplir un autre imprimé.

**Autres demandes** (collation, menu particulier, matériel multimédia ou sportif, cryobain, sauna, véhicule 9 places...) :

### Conditions générales :

#### Les tarifs :

Les tarifs indiqués sont révisables au 1er janvier et font l'objet d'une délibération du conseil d'administration de l'établissement.

#### Votre réservation :

Elle s'effectue sur demande au service "Accueil de stages" et donne lieu à la réalisation d'un devis valable un mois établi sur les éléments indiqués sur le présent document. Votre réservation sera enregistrée dès réception du devis signé, accompagné d'un chèque d'acompte (établi à l'ordre de AGENT COMPTABLE CREPS VICHY) correspondant à 30 % du montant total.

#### En cas de modification d'effectif :

Elle devra être signalée par écrit au CREPS Vichy Auvergne

- Minoration d'effectif : Moins de 30 jours avant le début du stage → la facturation ne pourra être inférieure de 10% du montant initial.
- Majoration d'effectif : accord préalable du CREPS .

#### En cas d'annulation :

Elle devra être signalée par écrit au CREPS Vichy Auvergne. Sauf cas particulier, les 30% d'acompte versés seront retenus.

#### Le règlement intérieur :

Les usagers sont tenus de se conformer au règlement intérieur de l'établissement durant leur séjour.

### La restauration :

Les menus proposés tiennent compte des impératifs diététiques des sportifs.

Accès à la salle de restauration par carte informatisée :

Du lundi au vendredi

- Petit déjeuner : 6 h 20 / 8 h 20
- Déjeuner : 12 h 00 / 13 h 30
- Dîner : 19 h 15 / 20 h 30

Samedi

- Petit déjeuner : 6 h 20 / 8 h 20
- Déjeuner : 12 h 00 / 13 h 15
- Dîner : 19 h 15 / 20 h 15

Dimanche

- Petit déjeuner : 7 h 30 / 9 h 00
- Déjeuner : 12 h 00 / 13 h 15
- Dîner : 19 h 15 / 20 h 15

En cas d'effectif insuffisant, la restauration peut ne pas être assurée le vendredi soir, le samedi, le dimanche et les jours fériés. Pour faciliter l'organisation logistique de votre stage, des repas à emporter peuvent être mis à vos disposition – délai de commande 48h à l'avance.

### Votre hébergement :

Vous en êtes responsable pendant votre séjour.

Le jour de votre départ, votre chambre doit être libérée à 9 h.

Toute chambre libérée après cet horaire sera facturée pour une nuit supplémentaire.

Les clefs doivent être rendues à l'accueil. Une bagagerie est à votre disposition.

Le service accueil est ouvert tous les jours de 6 h à 23 h.

L'accès en véhicule au site est interdit en dehors de ces horaires.

Fait le :

Signature :

**CREPS Vichy Auvergne**

**Etablissement public du ministère chargé des sports**

2 Route de Charmeil – BP 40013 – 03321 Bellerive sur Allier Cedex

Tél. : 04 70 59 85 60

Fax : 04 70 32 62 07

direction@creps-vichy.sports.gouv.fr

www.creps-vichy.sports.gouv.fr